



Comité de Programmation Leader. Mardi 7 novembre 2017 à Garde Colombe. Relevé de décisions.

ETAIENT PRESENTS :

Sphère privée

Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire
Mathieu BARNIAUDY, suppléant, Tourisme et loisirs de pleine nature
Christian BRETON, suppléant, Commerces
Patrick CHAIX, titulaire, Tourisme et loisirs de pleine nature
Jean-Claude GAST, titulaire, Jeunesse et Culture
Christian GODART, titulaire, Conseil de Développement
Tristan KLEIN, suppléant, Emploi et Economie Sociale et Solidaire
Anicq LECOCQ, suppléante, Conseil de Développement.
Thierry LHEUREUX, titulaire, Social / santé
Ghislaine NICOLAS CHARVET, suppléante, Social / santé
Michel SARLIN, titulaire, Personnes Ressources
Amélie SCARAFAGIO, titulaire, Associations
Dominique TRUC, suppléant, Agriculture
Didier VO-DINH, titulaire, Artisanat

Sphère publique

Marcel BAGARD, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
Jean-Pierre BRIOULLE, titulaire, Communauté de Communes du Buëch Dévoluy
Pierre BRISSON, titulaire, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Pierre LAGARDE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie
Bruno LAGIER, titulaire, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Alain D'HEILLY, titulaire Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Jean-Marie TROCCHI, titulaire Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

**21 présents / 17 votants [10 sphère privée / 7 sphère publique]
Soit 81 % de présents votants dont 59 % de privés → double quorum atteint**

MEMBRES EXCUSES :

CLAVEL MAYER Arlette, LAUGIER Nicolas, LE MAT Cédric, LONG Laurence, PUCHELLE Marie-Odile, SIGAUD Jean-Yves, THOMAS Marie-Cécile.

REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

DE CHILLY Diane, Pays Sisteronais-Buëch
ELAPHOS Thibaut, Pays Sisteronais-Buëch
MANUEL Karine, Pays Sisteronais-Buëch
NINON Sébastien, Conseil Régional PACA
PELLOUX Jean-Luc, Chambre d'agriculture des Hautes Alpes

AUTRES PERSONNES EXCUSEES :

RAYNE Jean-Michel



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la nouvelle composition du Comité de Programmation.
2. Approbation des modifications du PDRR
3. Programmation des dossiers de l'AAP 235-2016-AAP1
4. Programmation des dossiers de l'AAP 235-2017-AAP2
5. Point sur la mise en œuvre des Fabriques territoriales

La séance débute à 18h05

1. Approbation de la nouvelle composition du Comité de Programmation

Suite au décès de M. Serge ROCHE et à la démission de Mme Anne EXPERT, le Comité de Programmation doit approuver sa nouvelle composition.

- M. Christian PRUNSTER est proposé comme membre suppléant de la sphère privée.
- Mme Catherine LANTEAUME est proposée comme membre suppléante de la sphère privée.

La proposition de recomposition du comité de programmation est la suivante :

COLLEGE PUBLIC

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC du Sisteronais-Buëch	Bruno LAGIER	Arlette CLAVEL MAYER
CC du Sisteronais-Buëch	Alain D'HEILLY	Jean SCHULER
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Marie TROCCHI	Jean-Yves SIGAUD
CC Jabron Lure Vançon Durance	Alain COSTE	Jean-Noël PASERO
CC du Buëch - Dévoluy	Jean-Pierre BRIOULLE	Jacques FRANCOU
PNR des Baronnies Provençales	Marcel BAGARD	Dominique GUEYTTE
Pays Sisteronais-Buëch	Jean-Pierre TEMPLIER	Edmond FRANCOU
Chambres d'Agriculture	Laurence LONG	Françoise GARCIN
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	Pierre BRISSON	Eric KATWEDEL
Chambres de Commerce et d'Industrie	Pierre LAGARDE	Benjamin POINCELET

COLLEGE PRIVE

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Tourisme et loisirs de pleine nature	Patrick CHAIX	Mathieu BARNIAUDY
Agriculture	Bernard ILLY	Dominique TRUC
Commerce	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
Personnes Ressources	Michel SARLIN	Marie-Cécile THOMAS
Entrepreneurs et indépendants	Marie-Odile PUCHELLE	Catherine LANTEAUME
Artisanat	Didier VO DINH	Cédric LE MAT
Associations	Amélie SCARAFAGIO	Etienne LEFEVRE
Emploi et Economie Sociale	Philippe ANTOINE	Tristan KLEIN
Conseil de développement	Christian GODART	Anicq LECOCQ
Social / santé	Thierry LHEUREUX	Gislaine NICOLAS CHARVET
Culture et jeunesse	Jean-Claude GAST	Christian PRUNSTER

Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>17</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation approuve la nouvelle composition du Comité de Programmation. Le GAL s'engage à notifier cette modification à l'ASP et l'Autorité de Gestion pour modification de l'annexe 3 de la convention LEADER.

2. Approbation des modifications du PDR

La Région a voté des modifications de son Programme de Développement Rural Régional (document de référence et de cadrage pour les projets soutenus par le FEADER) concernant les possibilités de structures porteuses de GAL. Le Comité de Programmation doit approuver ces modifications.

Mesure 19 du PDR, paragraphe 8.2.11.2 «Description générale de la mesure», «Territoire éligible»

Ancienne version

« Les structures porteuses des GAL seront:

- Soit les structures porteuses des Pays (associations, syndicats mixtes et communauté de communes), futurs Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.
- Soit les syndicats mixtes des PNR et PNR en préfiguration.»

Nouvelle Version

« Les structures porteuses de GAL sont:

- Soit les structures porteuses des Pays (associations, syndicats mixtes et communauté de communes), futurs Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.
- Soit les syndicats mixtes des PNR et PNR en préfiguration.
- **Soit les EPCI ou autres groupement de communes dans les conditions du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cas où un Pays disparaît et un EPCI lui succède juridiquement. »**

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>17</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation approuve cette modification. Le GAL s'engage à transmettre cette décision à l'Autorité de gestion régionale.

3. Programmation des dossiers de l'AAP 235-2016-AAP1

■ Les dossiers proposés à la programmation

1° projet présenté – RPAC190217GA2350001 – Etude de positionnement pour le territoire de la Vallée de l'Oule.

Nom de l'opérateur	Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Note obtenue et rang	21/40 rang 1/1
Personnes en conflit d'intérêt	Marcel BAGARD, Alain D'HEILLY, Bruno LAGIER, Jean-Marie TROCCHI
Double quorum	13 votants (10 privés / 3 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	27 000,00 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	24 300,00 €
Montant autofinancement	2 700,00 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	9 720,00 €
FEADER	60 %	14 580,00 €

Nombre de votants	(3publics / 10 privés)
Votes pour	<u>8</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>5</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 14 580,00 €.

2° projet présenté – RPAC190217GA2350002 – Développement d'une savonnerie paysanne

Nom de l'opérateur	Sylvain Turina - Les Paysans Savonniers
Note obtenue et rang	29/40 - rang 1/3
Personnes en conflit d'intérêt	
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	100 000,00 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	90 000,00 €
Montant autofinancement	10 000,00 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	36 000,00 €
FEADER	60 %	54 000,00 €

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>17</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 54 000,00 €

3° projet présenté – RPAC190217GA2350012– Le Pain du Forest

Nom de l'opérateur	SAS Moulin du Forest
Note obtenue et rang	26/40 - rang 2/3
Personnes en conflit d'intérêt	Dominique TRUC
Double quorum	16 votants (9 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	95 082,00 €
Taux d'intervention	40 %
Montant de l'aide	38 032,80 €
Montant autofinancement	57 049,20 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	15 213,12 €
FEADER	60 %	22 819,68 €

Nombre de votants	(7 publics / 9 privés)
Votes pour	<u>16</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 22 819,68 €

4^e projet présenté – RPAC190217GA2350003 – Auberge les Sabots de Venus - Vallée domaniale d'Agnielles

Nom de l'opérateur	SAS Les sabots de Vénus
Note obtenue et rang	21/40 - rang 3/3
Personnes en conflit d'intérêt	Mathieu BARNIAUDY (non votant)
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	100 000,00 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	90 000,00 €
Montant autofinancement	10 000,00 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	36 000,00 €
FEADER	60 %	54 000,00 €

<i>Nombre de votants</i>	(7 publics / 10 privés)
<i>Votes pour</i>	<u>17</u>
<i>Votes contre</i>	<u>0</u>
<i>Abstentions</i>	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 54 000,00 €

5^e projet présenté – RPAC190217GA2350004 – Structuration économique, financière et juridique d'un projet participatif de territoire

Nom de l'opérateur	Association Ecoloc
Note obtenue et rang	23/40 - rang 1/1
Personnes en conflit d'intérêt	Bruno LAGIER, Amélie SCARAFAGIO
Double quorum	15 votants (9 privés / 6 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	47 884,20 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	43 095,77 €
Montant autofinancement	4 788,43 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	17 238,31 €
FEADER	60 %	25 857,46 €

<i>Nombre de votants</i>	(6 publics / 9 privés)
<i>Votes pour</i>	<u>15</u>
<i>Votes contre</i>	<u>0</u>
<i>Abstentions</i>	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 25 857,46 €

■ Les dossiers non proposés à la programmation

Dossiers inéligibles

Numéro du dossier	RPAC190217GA2350013
Nom de l'opérateur	Association Cesar
Nom du projet	Pôle Ovin de Sisteron
Personnes en conflit d'intérêt	
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint

<i>Nombre de votants</i>	(7 publics / 10 privés)
<i>Votes pour</i>	<u>15</u>
<i>Votes contre</i>	<u>0</u>
<i>Abstentions</i>	<u>1</u>
<i>Refus de prendre part au vote</i>	<u>1</u>

Le Comité de programmation acte de l'inéligibilité du dossier.

Numéro du dossier	RPAC190217GA2350014
Nom de l'opérateur	Association Les Villages des Jeunes
Nom du projet	Isolation et rénovation de la salle associative de Vaunières
Personnes en conflit d'intérêt	Jean-Claude GAST
Double quorum	16 votants (9 privés / 7 publics) – double quorum atteint

<i>Nombre de votants</i>	(7 publics / 9 privés)
<i>Votes pour</i>	<u>16</u>
<i>Votes contre</i>	<u>0</u>
<i>Abstentions</i>	<u>0</u>

Le Comité de programmation acte de l'inéligibilité du dossier.

■ Les dossiers irrecevables ou abandonnés

Pour information, les dossiers irrecevables ou abandonnés sont présentés au Comité de Programmation :

Nom de l'opérateur	Nom du projet	Irrecevabilité ou abandon
Association CESAR	Sisteron, terre de qualité	Irrecevable (cf. CP du 06.06.17)
Descente Evasion Provence	Quadricycle tout terrain électrique	Abandonné

4. Programmation des dossiers de l'AAP 235-2017-AAP2

■ Les dossiers proposés à la programmation

1^{er} projet présenté – RPAC190217GA2350011– L'Espace Test Agricole du Buëch-Baronnies : un dispositif multi-partenarial pour la création d'activité agricole

Nom de l'opérateur	ADEAR 05
Note obtenue et rang	23/40 - rang 1/1
Personnes en conflit d'intérêt	Tristan KLEIN (non votant)
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	73 676,60 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	66 308,92€
Montant autofinancement	7 367,68 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	26 523,57€
FEADER	60 %	39 785,35 €

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>17</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 39 785,35 €.

2^e projet présenté – 2017-AAP2-TO2-01 – Gypse en Sisteronais-Buech : Porter une ambition collective autour d'un patrimoine partagé

Nom de l'opérateur	PNR des Baronnies Provençales
Note obtenue et rang	23/40 - rang 1/2
Personnes en conflit d'intérêt	Marcel BAGARD
Double quorum	16 votants (10 privés / 6 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	59 065,49 €
Taux d'intervention	80 %
Montant de l'aide	47 252,40 €
Montant autofinancement	11 812,98 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	23 %	10 900,96 €
CC du Sisteronais-Buëch	17 %	8 000,00 €
FEADER	60 %	28 351,44 €

Nombre de votants	(6 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>16</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 28 351,44 €.

3^e projet présenté – 2017-AAP2-TO3-01– 10^{ème} Fête des Simples les 30 septembre et 1er octobre 2017 à Rosans

Nom de l'opérateur	Association Les Simples
Note obtenue et rang	20/40 - rang 1/2
Personnes en conflit d'intérêt	Marcel BAGARD
Double quorum	16 votants (10 privés / 6 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	58 751,60€
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	52 876,45 €
Montant autofinancement	5 875,15€

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA		14 900,58 €
Conseil Départemental 05		3 000,00 €
Commune de Rosans		2 500,00 €
CCSB		550,00 €
Commune de la Piare		200,00 €
FEADER	60 %	31 725, 87 €

Compte-rendu du comité de programmation – 7 novembre 2017

Nombre de votants	(6 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>16</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 31 725, 87 € sous réserve de l'obtention des subventions du Conseil Départemental des Hautes Alpes et de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

4° projet présenté – RPAC190217GA2350007– Professionnalisation et organisation de l'offre agritouristique dans le Pays Sisteronais-Buëch

Nom de l'opérateur	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
Note obtenue et rang	20/40 - rang1/2
Personnes en conflit d'intérêt	
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	56 753,75 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	51 078,37 €
Montant autofinancement	5 675,38 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	20 431,35 €
FEADER	60 %	30 647,02 €

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>12</u>
Votes contre	<u>2</u>
Abstentions	<u>3</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 30 647,02 €

7° projet présenté – RPAC190217GA2350005– Café-Espace-Multiculturel

Nom de l'opérateur	Association Serres lez Arts
Note obtenue et rang	20/40 - rang1/1
Personnes en conflit d'intérêt	
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	42 143,03 €
Taux d'intervention	80 %
Montant de l'aide	33 714,40 €
Montant autofinancement	8 428,63 €

Répartition de l'aide

Conseil Régional PACA	40 %	13 485,76 €
FEADER	60 %	20 228,64 €

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>17</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>

Le Comité de programmation engage le FEADER à hauteur de 20 228,64 €

■ Les dossiers non proposés à la programmation

Dossier inéligibles – faute de cofinancements

Numéro du dossier	RPAC190217GA2350010
Nom de l'opérateur	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Nom du projet	Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs dans les Baronnies Provençales
Note obtenue et rang	23/40 - rang 1/1
Personnes en conflit d'intérêt	
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	75 386,70 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	67 848,02 €
Montant CPN demandé	27 139,21 €
Montant CPN obtenu	0

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>16</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>
Refus de prendre part au vote	<u>1</u>

Le Comité de programmation acte de l'inéligibilité du dossier.

Numéro du dossier	RPAC190217GA2350008
Nom de l'opérateur	Chambre de commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes
Nom du projet	Valorisation de la production de fruits à destination du marché local
Note obtenue et rang	20/40 - rang 1/2
Personnes en conflit d'intérêt	Pierre LAGARDE
Double quorum	16 votants (10 privés / 6 publics) – double quorum atteint
Assiette retenue éligible	53 750,00 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	48 375,00 €
Montant CPN demandé	19 350,00 €
Montant CPN obtenu	0

Nombre de votants	(6 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>15</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>0</u>
Refus de prendre part au vote	<u>1</u>

Le Comité de programmation acte de l'inéligibilité du dossier.

Dossier n'ayant pas obtenu la note suffisante

Numéro du dossier	2017-AAP2-TO5-01
Nom de l'opérateur	Association UTL Buëch Durance
Nom du projet	L'UTL Buëch Durance à l'échelle d'une nouvelle intercommunalité
Note obtenue	16/40
Personnes en conflit d'intérêt	Anicq LECOCQ
Double quorum	17 votants (10 privés / 7 publics) – double quorum atteint

Nombre de votants	(7 publics / 10 privés)
Votes pour	<u>15</u>
Votes contre	<u>0</u>
Abstentions	<u>2</u>

Le Comité de programmation acte la non programmation de ce dossier.

5. Point sur la mise en œuvre des Fabriques Territoriales

L'objet du travail engagé avec le prestataire est de travailler à l'élaboration d'une méthodologie d'animation des Fabriques territoriales. Pour cela, deux réunions de travail vont être proposées aux membres du coprog (disponibles et intéressés) afin de valider la méthodologie proposée. Par la suite, il vous sera proposé de participer aux réunions de travail de la première fabrique qui concernera la fiche n°1 de la stratégie. Vous pouvez retrouver le calendrier de mise en œuvre des Fabriques Territoriales sur la présentation jointe.

Tristan KLEIN et Didier VO DINH participeront au groupe de suivi des Fabriques Territoriales. Toutefois, l'information sera adressée à tous les membres du Coprog si certains d'entre vous souhaitent se joindre au groupe de travail.

Prochaine réunion : jeudi 30 novembre 2017 à 18h à Garde Colombe

A Sisteron, le 15 novembre 2017

Bruno LAGIER,
Président du GAL Sisteronais-Buëch



